

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS

du conseil communal

de la commune de BOUS

COMMUNE

Séance publique du 28 janvier 2021

DE BOUS

Date de l'annonce publique de la séance : 20 janvier 2021

Date de la convocation des conseillers : 20 janvier 2021

Présences :

Carlo KÜTTEN, bourgmestre

Netty SIMON-KILL, Joé BEISSEL, échevins

Jos JOHANNNS, Pierre BRAUN, Patricia GONZALEZ, Bernd ZIMMER, Antonio DA COSTA ARAUJO, conseillers

Bernard HEINESCH, secrétaire

Absente et excusée: Aurore RÖSSLER

Le Conseil Communal,

a fixé à l'unanimité des membres présents le Sport- a Kulturzenter à Bous comme lieu de la réunion de la séance du conseil communal du 28 janvier 2021.

01) a approuvé à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la séance du 10 décembre 2020.

02) a approuvé à l'unanimité des membres présents diverses déclarations de recettes.

03) a approuvé à l'unanimité des membres présents un règlement temporaire de circulation du collège échevinal du 12 janvier 2021 relatif à des travaux de fouilles par la société KARP-KNEIP pour le compte de la société POST Luxembourg dans la rue de Luxembourg (N2) à Assel.

04) a pris note qu'aucun dossier sur l'exercice du droit de préemption n'ait été introduit.

05) a décidé à l'unanimité des membres présents d'adhérer à l'organisation « Mayors for peace », organisation soutenue par les villes et communes luxembourgeoises suite à l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires le 22 janvier 2021.

06) a approuvé à l'unanimité des membres présents une demande de lotissement relative à la division d'une propriété sise à Erpeldange, lieu-dit « Rue de Mondorf », inscrite au cadastre de la commune de Bous, section C d'Erpeldange sous les numéros 1345 et 1344/3937.

07) a approuvé à l'unanimité des membres présents les devis relatifs au réaménagement des chemins ruraux au lieu-dit « Am Bund » à Assel au prix estimatif de 49.000,00.-€ TTC et au lieu-dit « Grousswiss » à Bous au prix estimatif de 78.000,00.-€ TTC et demande au collège échevinal que le pont « Grousswiss » soit aménagé avant la réfection du chemin rural.

08) a approuvé à l'unanimité des membres présents un avis proposé par le collège échevinal relatif au projet du plan d'action de lutte contre le bruit, élaboré par le ministère

de l'Environnement, avis qui propose l'adhésion aux objectifs et actions de la lutte contre le bruit dans le plan précité.

09) a approuvé avec 7 voix pour et une abstention une convention du 24 juin 2020 entre les communes de Dalheim, Bous, Mondorf-les-Bains, Remich, Schengen, Stadtbredimus et Waldbredimus portant sur la poursuite de la collaboration intercommunale et régionale en matière d'intégration et notamment d'un Plan Communal d'Intégration, la collaboration intercommunale et régionale pour la réalisation d'activités de vacances pour élèves de l'enseignement fondamental et des adolescents fréquentant les diverses Maisons des Jeunes et l'assistance et l'échange de bonnes pratiques des diverses commissions d'intégration.

10) a approuvé à l'unanimité des membres présents la proposition du collège échevinal de fixer les indemnités des agents recenseurs à l'occasion du recensement général de la population du 1^{er} juin 2021 à 25,00.- € pour la conférence d'instruction, 1,00.- € par immeuble recensé, 2,00.- € par ménage recensé et 1,20.- € par individu recensé.

11) a approuvé avec six voix pour, une voix contre et une abstention les plans et devis du projet définitif du bureau d'architectes Heisbourg & Strotz S.A. de Luxembourg du 12 janvier 2021 relatifs à la construction de 10 logements à coûts modérés dans la Montée des Vignes à Bous au montant de 7.643.000,00€ TTC, honoraires compris.

12) a pris note des explications du collège échevinal relatifs à

- l'aménagement de la piste cyclable entre Bous et Stadtbredimus et en particulier d'une entrevue avec les responsables de l'ASTA du 19 janvier 2021. Lors de cette entrevue, l'ASTA a été chargée de l'élaboration de l'aménagement du chemin communal entre Bous et Stadtbredimus ainsi que de la planification du pont traversant l'Aalbaach.

- l'état de la planification du réaménagement de la traversée de Bous et d'une entrevue du 26 janvier 2021 avec l'architecte et l'ingénieur responsable ayant porté sur :

- Aménagement d'un gabarit routier en bitumen enrobé couvert par une couche d'époxy coloré dans la traversée de Bous
- Aménagement de la « rue Place de l'Eglise » en dalles
- Aménagement des espaces publics et privés en dalles
- Création d'espaces verts devant les maisons avec des murets accotant l'espace public
- Aménagement de la place devant l'école en place publique destinée à des festivités
- Aménagement de la place de l'église en place publique
- Modification de l'escalier devant l'église

- de l'accord du propriétaire pour l'acquisition d'une maison au centre de Bous.

a pris note d'une interpellation relative au fonctionnement des commissions consultatives de la commune et en particulier sur les dossiers à soumettre pour avis aux commissions. Le conseil communal décide de revoir le règlement communal sur l'organisation et le fonctionnement des commissions consultatives lors d'une réunion ultérieure.

